

**COTE D'IVOIRE, COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE)**
**Fiche de Notation Financière**
**Validité : De septembre 2017 à août 2018**

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note Prec.	Date d'expiration	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	31/08/2018	Stable
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/08/2018	Stable

**Bloomfield Investment Corp.**
**Téléphone : + (225) 20 21 57 47**
**Fax: + (225) 20 21 57 41**
**Yannick YAPI, Directeur de Mission**
[y.yapi@bloomfield-investment.com](mailto:y.yapi@bloomfield-investment.com)
**Muriel BONI, Analyste Financier Senior**
[m.boni@bloomfield-investment.com](mailto:m.boni@bloomfield-investment.com)
**Olivia YASSOUA, Analyste Financier**
[o.yassoua@bloomfield-investment.com](mailto:o.yassoua@bloomfield-investment.com)
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)
**Informations financières de base**

(En millions de FCFA)	2015	2016
Actif immobilisé	57 569	73 002
Espèces et quasi espèces	28 189	37 671
Dettes financières*	45 631	49 738
Capitaux propres	25 022	27 584
Trésorerie nette	19 337	-30 189
Chiffre d'affaires CIE	152 847	164 214
Excédent Brut d'Exploitation CIE	22 815	25 045
Résultat d'exploitation	10 966	14 292
Bénéfice net après impôts	8 220	10 780

\*Composées d'avances sur consommations et de provisions financières pour risques et charges.

**Présentation**

Créée le 24 Août 1990 par le groupe français BOUYGUES et la société de droit français EDF (Electricité de France), la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est le concessionnaire du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation d'énergie électrique en Côte d'Ivoire depuis le 25 Octobre 1990, par application du décret n°90-1389.

Son capital de 14 milliards FCFA est détenu à 54% par ERANOVE, à 15% par l'Etat de Côte d'Ivoire et à 31% par divers actionnaires.

**Justification de la notation et perspectives**

**Sur le long terme :** Qualité de crédit très élevée.

Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des

conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissement quoique de manière très peu significative.

**Sur le Court terme :**

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

**Facteur clés de performance**

**La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :**

- Une augmentation des ventes d'énergies ;
- Une progression des indicateurs de performance
- Des indicateurs techniques du Secteur en progression
- Un accroissement des investissements pour faciliter l'accès de l'électricité sur le marché domestique
- Des actions en faveur de la satisfaction de la clientèle ;

**Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont les suivants :**

- Un déficit d'exploitation de secteur qui subsiste ;
- Un déséquilibre financier du secteur qui se creuse ;
- Un accroissement de l'endettement financier, pour le compte du secteur de l'énergie électrique ;
- Un environnement socio politique fragile.